

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses](#) de 2022-2023. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans des chercheurs et chercheuses et leurs projets de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens et Canadiennes, de mener à des produits et services innovateurs qui permettent de bonifier le système de soins de santé du pays, ainsi que de générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Plan ministériel](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget principal des dépenses fourni à ce jour pour l'exercice 2022-2023. Le rapport a été rédigé suivant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada (le gouvernement) ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre de l'établissement des rapports sur les résultats ministériels. Cependant, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier en cours en comparaison des autorisations fournies à ce jour dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2022-2023, ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 30 juin 2022.

2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Au 30 juin 2022, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient diminué de 122,5 millions de dollars (9 %) comparativement au 30 juin 2021, comme en fait état le tableau ci-dessous. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction constante du financement lié à la COVID-19, compensée par de nouveaux fonds et une augmentation du financement existant comme il est expliqué ci-dessous.

- Nouveau financement de 18,2 millions de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 14,9 millions de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 4,0 millions de dollars pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Nouveau financement de 2,2 millions de dollars pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Augmentation de 0,6 million de dollars en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;
- Augmentation de 0,1 million de dollars pour le financement de la recherche sur le cancer du col de l'utérus;
- Diminution de 0,4 million de dollars du financement lié aux activités de la Fondation Gairdner;
- Diminution de 0,5 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 1,0 million de dollars du budget de voyage opérationnel comme proposé dans le budget de 2021;
- Diminution de 2,5 millions de dollars du financement lié à la recherche sur les changements climatiques;
- Diminution de 32,1 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le financement de ces programmes varie d'un exercice financier à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu plus de fonds en 2022-2023 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (0,8 million de dollars), mais moins de fonds pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (0,9 million de dollars), le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (1,0 million de dollars), le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (3,1 millions de dollars), le Programme des réseaux de centres d'excellence (12,1 millions de dollars) et le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (15,7 millions de dollars).

Soulignons que les activités de recherche et de commercialisation du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) et du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise sont consolidées et transférées au Fonds stratégique pour l'innovation. De plus, le financement du Programme des réseaux de centres d'excellence passe graduellement au fonds Nouvelles frontières en recherche;

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

- Diminution de 126,0 millions de dollars du financement pour les contremesures médicales dans le contexte de la recherche sur la COVID-19.

Les autorisations totales utilisées au 30 juin 2022 ont connu une diminution de 6,1 millions de dollars (2,1 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement attribuable à la diminution susmentionnée du financement lié à la COVID-19. Les IRSC ont utilisé 22,3 % (20,8 % en 2021-2022) de leurs autorisations disponibles durant le premier trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le premier trimestre (T1) par crédit voté
(en milliers de dollars)

	2022-2023			2021-2022			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	64 901	15 482	23,9 %	62 872	14 109	22,4 %	3,2 %	9,7 %
Crédit 5 – Subventions	1 169 851	259 773	22,2 %	1 294 868	267 358	20,6 %	(9,7 %)	(2,8 %)
Autorisations législatives – régimes d'avantages sociaux des employés	7 733	1 933	25,0 %	7 206	1 802	25,0 %	7,3 %	7,3 %
Total	1 242 485	277 188	22,3 %	1 364 946	283 269	20,8 %	(9,0 %)	(2,1 %)

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement des IRSC ont augmenté de 2,0 millions de dollars (3,2 %) au 30 juin 2022 par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation s'explique par les facteurs suivants :

- Nouveau financement de 2,7 millions de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 0,6 million de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 0,3 million de dollars pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Nouveau financement de 0,2 million de dollars pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Diminution de 0,2 million de dollars du financement de la recherche sur les changements climatiques;
- Diminution de 0,6 million de dollars en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

- Diminution de 1,0 million de dollars du budget de voyage opérationnel comme proposé dans le budget de 2021.

Les autorisations utilisées durant le premier trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,4 million de dollars (9,7 %) par rapport à l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par une hausse des coûts attribuable aux augmentations de salaire annuelles du personnel (1,0 million de dollars) et par une hausse de la location des licences d'utilisation de logiciels (0,5 million de dollars), les fournisseurs de logiciels passant à un modèle axé sur les abonnements/la location. Cette augmentation est compensée par une légère diminution des dépenses liées à l'acquisition de matériel et d'outillage. Le pourcentage des autorisations relatives au fonctionnement utilisées a augmenté par rapport à l'exercice précédent (23,9 % et 22,4 % respectivement) pour les raisons susmentionnées.

Les dépenses globales au 30 juin 2022 correspondent aux prévisions de la direction des IRSC.

Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions au 30 juin 2022 s'élevaient à 1 169,9 millions de dollars et comprenaient des fonds liés aux programmes de paiements de transfert suivants :

- Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel – 1 062,1 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada (BESC) – 35,5 millions de dollars
- Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada – 28,1 millions de dollars
- Subventions d'appui aux instituts – 14,7 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada Vanier – 8,4 millions de dollars
- Réseaux de centres d'excellence (RCE) – 5,6 millions de dollars
- Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) – 5,6 millions de dollars
- Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) – 4,1 millions de dollars
- Chaires de recherche Canada 150 (C150) – 2,7 millions de dollars
- Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) – 1,6 million de dollars
- Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) – 1,5 million de dollars

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 ont diminué de 125,0 millions de dollars (9,7 %) au 30 juin 2022 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution constante du financement lié à la COVID-19, compensée par du nouveau financement et des hausses du financement existant, comme expliqué ci-dessous.

- Nouveau financement de 15,0 millions de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 14,1 millions de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 3,8 millions de dollars pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Nouveau financement de 1,9 million de dollars pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Augmentation de 1,2 million de dollars en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;
- Augmentation de 0,1 million de dollars pour le financement de la recherche sur le cancer du col de l'utérus;
- Diminution de 0,3 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

- Diminution de 0,4 million de dollars du financement lié aux activités de la Fondation Gairdner;
- Diminution de 2,3 millions de dollars du financement lié à la recherche sur les changements climatiques (le financement ciblé pour ce programme a maintenant pris fin);
- Diminution de 32,1 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le financement de ces programmes varie d'un exercice financier à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu plus de fonds en 2022-2023 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (0,8 million de dollars), mais moins de fonds pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (0,9 million de dollars), le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (1,0 million de dollars), le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (3,1 millions de dollars), le Programme des réseaux de centres d'excellence (12,1 millions de dollars) et le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (15,7 millions de dollars).
Soulignons que les activités de recherche et de commercialisation du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) et du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise sont consolidées et transférées au Fonds stratégique pour l'innovation. De plus, le financement du Programme des réseaux de centres d'excellence passe graduellement au fonds Nouvelles frontières en recherche;
- Diminution de 126,0 millions de dollars du financement pour les contremesures médicales dans le contexte de la recherche sur la COVID-19.

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du premier trimestre de 2022-2023 ont diminué de 7,6 millions de dollars (2,8 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison d'une diminution des subventions résultant d'une réduction du financement lié à la COVID-19. Le pourcentage des autorisations utilisées correspond à celui de l'exercice précédent (22,2 % et 20,6 % respectivement), les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements mensuels tout au long de l'année.

Les dépenses globales au 30 juin 2022 correspondent aux prévisions de la direction des IRSC.

Autorisations législatives

Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés

Les autorisations législatives budgétaires disponibles qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés ont augmenté de 0,5 million de dollars (7,3 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte de ce qui suit :

- Nouveau financement de 0,5 million de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 0,2 million de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Diminution de 0,2 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le premier trimestre de 2022-2023 représentent 25,0 % des autorisations totales disponibles pour l'exercice, ce qui correspond aux attentes de la direction des IRSC étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 30 juin 2022, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont diminué de 122,5 millions de dollars (9,0 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en grande partie par la réduction constante du financement lié à la COVID-19. Les autorisations totales utilisées au 30 juin 2022 ont connu une diminution de 6,1 millions de dollars (2,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Le tableau 2.2.1, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Dépenses liées au personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Paiements de transfert), présente une analyse plus détaillée de ces écarts.

Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le premier trimestre (T1) par type de dépenses
(en milliers de dollars)

	2022-2023			2021-2022			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Dépenses liées au personnel	59 290	15 739	26,5 %	55 898	14 717	26,3 %	6,1 %	6,9 %
Autres dépenses de fonctionnement	13 344	1 676	12,6 %	14 180	1 194	8,4 %	(5,9 %)	40,4 %
Paiements de transfert	1 169 851	259 773	22,2 %	1 294 868	267 358	20,6 %	(9,7 %)	(2,8 %)
Total	1 242 485	277 188	22,3 %	1 364 946	283 269	20,8 %	(9,0 %)	(2,1 %)

Dépenses liées au personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période ayant pris fin le 30 juin 2022 ont augmenté de 3,4 millions de dollars (6,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont diminué de 0,8 million de dollars (5,9 %). Ces écarts sont attribuables aux facteurs suivants :

- Nouveau financement de 2,4 millions de dollars (Personnel) et de 0,8 million de dollars (Autres) pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 0,8 million de dollars (Personnel) pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 0,2 million de dollars (Personnel) et de 0,1 million de dollars (Autres) pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Nouveau financement de 0,1 million de dollars (Personnel) et de 0,1 million de dollars (Autres) pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Augmentation de 0,1 million de dollars (Personnel) et diminution de 0,7 million de dollars (Autres) en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

- Diminution de 0,1 million de dollars (Personnel) et de 0,1 million de dollars (Autres) du financement lié à la recherche sur les changements climatiques;
- Diminution de 0,1 million de dollars (Personnel) du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 1,0 million de dollars (Autres) du budget de voyage opérationnel comme proposé dans le budget de 2021.

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées durant le premier trimestre ont augmenté de 1,0 million de dollars (6,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux augmentations de salaire annuelles. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au premier trimestre (26,5 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à celui de l'exercice précédent (26,3 %).

Les autres dépenses de fonctionnement utilisées durant le premier trimestre ont augmenté de 0,5 million de dollars (40,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des dépenses pour la location des licences d'utilisation de logiciels, les fournisseurs de logiciels passant à un modèle axé sur les abonnements/la location.

Les dépenses globales au 30 juin 2022 correspondent aux attentes de la direction des IRSC.

Paiements de transfert

Les autorisations disponibles pour la période prenant fin le 30 juin 2022 ont diminué de 125,0 millions de dollars (9,7 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la réduction du financement lié à la COVID-19 au premier trimestre de 2022-2023, comparativement au premier trimestre de 2021-2022. Les autorisations utilisées durant le trimestre prenant fin le 30 juin 2022 ont diminué de 7,6 millions de dollars (2,8 %) par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des paiements pour des subventions résultant de la réduction du financement lié à la COVID-19. Le pourcentage des autorisations liées aux subventions utilisées au premier trimestre de 2022-2023 (22,2 %) se rapproche des autorisations utilisées au premier trimestre de 2021-2022 (20,6 %).

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les autres faits saillants non financiers du premier trimestre de 2022-2023, mentionnons ce qui suit :

- Le 25 avril, l'honorable Jean-Yves Duclos [a annoncé](#) le financement d'une nouvelle plateforme de recherche sur la COVID-19 axée sur la santé des enfants et des adolescents, appelée Plateforme d'amélioration des résultats pédiatriques par la coordination des réseaux de recherche (POPCORN). Cette plateforme soutiendra 16 centres de recherche dans des hôpitaux pédiatriques du pays et facilitera la diffusion des connaissances sur la COVID-19 entre les centres pour assurer une réponse concertée.
- Le 3 mai, Adam van Koevorden, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, [a annoncé](#) le financement d'un nouveau réseau de recherche national, appelé Canadian Heart Function Alliance [Alliance canadienne pour la fonction cardiaque], qui s'emploiera à améliorer la prévention, le diagnostic et le traitement de l'insuffisance cardiaque, ainsi que les soins aux personnes qui en sont atteintes, à la grandeur du pays.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

- Le 3 juin, l'honorable Carolyn Bennett [a annoncé](#) le renouvellement du financement de l'Initiative canadienne de recherche sur l'abus de substances (ICRAS), réseau de recherche national qui soutient la recherche sur la consommation de substances psychoactives et qui mobilise les données probantes en la matière au profit de la pratique clinique, de l'intervention communautaire, de la réduction des méfaits et des changements dans le système de santé.
- Le 22 juin, l'honorable Jean-Yves Duclos a procédé au [lancement officiel](#) du Fonds pour les essais cliniques, lequel fait partie intégrante de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada. Cette initiative visera à renforcer l'infrastructure des essais cliniques au Canada et à appuyer la formation de nouveaux cliniciens-chercheurs.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Les IRSC sont résolus à appliquer un processus rigoureux de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Une fois par année, en se fondant sur leurs pratiques exemplaires, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose des mesures proactives pour surveiller et gérer les risques afin d'être en mesure d'opérationnaliser leurs activités, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat.

Les IRSC ont mis au point leur PRO pour 2021-2022 et 2022-2023 à l'automne 2021, lequel porte sur les principaux risques stratégiques, opérationnels et horizontaux de l'organisation. Les principaux risques relevés dans le PRO de 2021-2022 et de 2022-2023 sont les suivants :

Risque 1 – Capacité organisationnelle

Le fait que l'organisme élargit son mandat dans l'écosystème évolutif de la recherche en santé risque de nuire à sa capacité d'exécuter son mandat de manière optimale.

La Direction de la planification, de l'évaluation et des résultats des IRSC, établie en 2021, dirige un processus de planification intégrée efficace permettant à l'organisme d'exécuter ses exigences en matière de ressources opérationnelles au moyen d'un processus d'établissement des priorités.

Les deux premiers cycles de planification intégrée ont fait de la planification et de l'établissement des priorités interorganisationnels des éléments fondamentaux et ont fourni des enseignements importants en prévision de la prochaine phase d'amélioration, rendant les IRSC à même de poursuivre leur développement à ce chapitre. La planification intégrée permet aux IRSC de

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

prioriser leur travail de façon stratégique et de s'assurer que leurs engagements sont conformes à leurs capacités, tout en soutenant le bien-être des employés.

La structure organisationnelle des IRSC a été modifiée à la lumière du nouveau modèle opérationnel de l'organisme, qui passe entre autres par la mise sur pied – en cours ou presque achevée – de nouvelles unités opérationnelles. Les Services généraux continuent de se pencher sur des dossiers clés, tels que les besoins cruciaux et nouveaux en matière de dotation, l'amélioration des systèmes informatiques et le déploiement de l'équipement, une saine pratique de gestion des ressources financières, et l'examen des structures de gouvernance pour assurer la poursuite efficace et efficiente des mesures stratégiques et des fonctions principales tout au long de la pandémie.

Risque 2 – Solutions de cybersécurité efficaces

Il existe un risque que des cyberattaques arrivent à compromettre les biens des IRSC et la propriété intellectuelle des chercheurs, et qu'elles perturbent la capacité de l'organisme à exécuter les programmes définis dans la Loi sur les IRSC.

Les IRSC poursuivent leurs fonctions principales en tirant profit de leur infrastructure informatique et en déployant de nouvelles solutions informatiques pour assurer le bon déroulement des activités touchées par la pandémie. Ils continuent d'explorer des innovations technologiques pour assurer la continuité de leurs activités et éviter une interruption des services, notamment au moyen de capteurs au niveau de l'hôte permettant une surveillance accrue. La Direction des services numériques et de sécurité (DSNS) a mis à jour le Plan de sécurité ministériel des IRSC et continue de mettre en place des mesures de contrôle pour remédier aux plus grandes failles cernées dans le plan.

Risque 3 – Exécution des plans d'action de la première et de la deuxième année du plan stratégique

Les IRSC courent le risque de ne pas pouvoir exécuter pleinement certaines activités prévues pour les deux premières années du plan stratégique 2021-2031 en raison de la pandémie qui se poursuit.

Un processus détaillé de surveillance et de production de rapports a été mis en place pour le suivi des progrès des activités à l'appui de la réalisation du plan stratégique, notamment la désignation de dirigeants responsables des différentes priorités. Ce processus prévoit l'établissement d'un plan de travail pour chacune des priorités énoncées dans le plan stratégique, des rapports d'étape semestriels, ainsi que des rapports de fin d'exercice résumant les réalisations, aux fins de diffusion interne et externe.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Depuis la publication du Rapport financier trimestriel (pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021), les changements suivants sont survenus au chapitre du fonctionnement, du personnel et des programmes :

Le 21 février 2022, Christian Baron s'est joint aux IRSC en tant que nouveau vice-président à la recherche – Programmes.

Le 21 février 2022, la Dre Tammy Clifford est passée au nouveau poste de vice-présidente, Systèmes de santé apprenants.

Le 4 avril 2022, Jeff Moore s'est joint aux IRSC à titre de vice-président associé à la gouvernance et aux relations externes.

Le 25 avril 2022, Rhonda Kropp s'est jointe aux IRSC à titre de vice-présidente associée à la recherche – Stratégie.

Le 30 mai 2022, Dalia Morcos Fraser a quitté son poste de dirigeante principale des finances. Catherine MacLeod, vice-présidente directrice, occupe le rôle à titre intérimaire.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

[original signé par]

[original signé par]

Michael J. Strong, M.D., FRCPC, FAAN, MACSS
Président

Catherine MacLeod
Dirigeante principale des finances par intérim

Ottawa, Canada
29 août 2022

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

5. État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1						
– Dépenses de fonctionnement	64 901	15 482	15 482	62 872	14 109	14 109
Crédit 5						
– Subventions	1 168 851	259 773	259 773	1 294 868	267 358	267 358
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 733	1 933	1 933	7 206	1 802	1 802
Autorisations budgétaires totales	1 242 485	277 188	277 188	1 364 946	283 269	283 269

*N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	59 290	15 739	15 739	55 898	14 717	14 717
Transports et communications	3 152	16	16	4 496	33	33
Information	465	74	74	706	77	77
Services professionnels et spécialisés	6 791	523	523	4 627	474	474
Location	2 285	963	963	2 219	460	460
Services de réparation et d'entretien	80	37	37	35	39	39
Services publics, fournitures et approvisionnement	234	-	-	802	2	2
Acquisitions de matériel et d'outillage	337	8	8	1 295	105	105
Paiements de transfert	1 169 851	259 773	259 773	1 294 868	267 358	267 358
Autres subventions et paiements	-	55	55	-	4	4
Dépenses budgétaires totales	1 242 485	277 188	277 188	1 364 946	283 269	283 269

*N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.